

ESTEZARGUES

Lettre de saison



Eté 2016





Lettre de saison Estézargues—Été 2016



L'édito du Maire

Bonjour à toutes et tous,

Cette année, le top départ des festivités de l'été a été donné par notre comité des fêtes « Lou Pelaou » avec la soirée « fête de la musique » **le 18 juin**. Pas de chance avec le temps... mais une belle réactivité de tous a permis de sauver la scène ouverte et les optimistes qui avaient persévéré ont passé une très belle soirée à l'Atelier du Presbytère.

Samedi 25 juin, le spectacle des enfants de l'école, sur le thème du sport a, comme toujours, été époustouflant ! Nous pensons chaque année qu'il sera difficile de faire mieux que l'année précédente, et pourtant c'est un défi chaque fois réussi. Bravo aux enfants et un grand merci à toute l'équipe : enseignants, intervenants, agents communaux et parents couturiers pour les costumes !

Je profite de cet édito pour souhaiter une excellente retraite à Madame Bernadette Priéto, agent communal auprès de l'école depuis plusieurs années. Discrète, efficace, de bonne humeur et toujours disponible, Bernadette a participé à sa dernière fête d'école et les enfants comme les enseignants, ses collègues et les élus la regretteront.

Samedi 16 et dimanche 17 juillet, ne manquez pas les nombreux rendez-vous de la fête votive, le comité des fêtes vous réserve de nombreuses surprises et nous devrions tous passer un excellent weekend ! Vous trouverez le programme en page 6.

Le vendredi 22 juillet, la 4^{ème} édition des Escapades de Signargues animera notre village. Dès 19h, des rues et des places décorées avec beaucoup d'inventivité accueilleront les visiteurs pour une très belle soirée au cours de laquelle ils dîneront en dégustant les vins de l'Appellation Signargues. Faire connaître et apprécier nos vins au delà de notre territoire est primordial pour l'Appellation Signargues !

Le 28 août à 17h00, la commune de Rochefort du Gard rend honneur aux aviateurs américains morts sur la commune en août 1944, en présence de l'association de la 3^{ème} division de l'Infanterie Américaine et de l'association « Tank engineer division ». Les maires des communes voisines participeront à la commémoration.

Que vous choisissiez ou non de participer à tous ces rendez-vous, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été !

Martine Laguérie

Zoom sur...



.....les élèves de l'école LE ROBINIER

Félicitations aux élèves qui ont participé au projet artistique « De pierres ... en sable » qui a mobilisé 61 classes et 1400 élèves tout au long de l'année. Ce projet a donné lieu à une exposition ouverte au public sur le site du Pont du Gard, fin juin.

Les élèves de Mme Artaud et Mme Gorde ont réalisé une réplique du Pont du Gard et ceux de Mme Schloupt se sont joints à eux pour créer la sonorisation de l'effondrement du Pont.

Un vrai travail d'artistes qui a été vu et apprécié par près de 3500 visiteurs en 4 jours.



Les informations communales

4G
orange

Déploiement de la 4G - Perturbations de la TNT

Dans quelques semaines, ORANGE va mettre en service un relais de téléphonie mobile 4G sur la commune grâce à la bande de fréquence 800 Mhz.

Ce nouveau réseau permettra aux habitants de la commune et des environs de bénéficier de débits dix fois supérieurs à celui des réseaux de troisième génération.

Ces fréquences de la bande 800 Mhz sont adjacentes à celles utilisées par la Télévision Numérique Terrestre (TNT), leur utilisation est donc susceptible de créer ponctuellement des perturbations de la réception TNT.

En cas de brouillage de la réception TNT, le téléspectateur peut téléphoner à un centre d'appel dédié au 09-70- 818 - 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h, prix d'un appel local).

Par internet : <http://www.recevoirlatnt.fr>

STATIONNEMENT

Nous vous rappelons l'interdiction de stationner sur la voie de circulation rue Basse Carrière.



Les panneaux de signalisation ont été installés et la police intercommunale a été prévenue afin de faire respecter cette interdiction, dictée notamment par la possible intervention de véhicule de secours.



Un deuxième passage de ramassage des poubelles vertes est programmé tous les mardis matin jusqu'au mardi 11 octobre 2016.

A noter que du compost est disponible **chemin de la Rascasse**.

ECOLE - INSCRIPTIONS

Les personnes qui souhaitent scolariser leurs enfants pour l'année scolaire 2016 / 2017 doivent se présenter en mairie.

Elles devront être munies du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation éventuel si l'enfant a déjà été scolarisé.

INSCRIPTIONS AUX NAP

En raison du changement de certains intervenants, les fiches d'inscription aux activités périscolaires ne seront disponibles qu'à la rentrée.

Les NAP commenceront le lundi 12 septembre aux horaires habituels de 15h45 à 16h45 le lundi, le mardi et le jeudi.

La gratuité de ces activités est maintenue.

Naissance

Luan CHASTEL

le 9 juin 2016



Décès

Paul BLANC le 22 mai



Les informations communales

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - BILAN

Le Comité de Pilotage s'est réuni le jeudi 30 juin 2016 pour faire le bilan de l'année écoulée.

Toutes les activités se sont bien déroulées. Le fonctionnement convient à tous. Les enfants sont ravis de participer à des ateliers d'informatique, de photos, de sciences, de jardinage, de danse, de philatélie, de plein air, de jeux, d'activités manuelles.

Les parents apprécient la diversité et la qualité des activités proposées.

A la rentrée, Nadège Medina ne sera pas en mesure de poursuivre son atelier danse. Par ailleurs, mesdames Artaud, Gorde et Schloupt ne souhaitent pas continuer leurs activités.

De nouvelles activités seront donc mises en place à la rentrée avec de nouveaux intervenants.

Le compte-rendu rendu du comité de pilotage est disponible sur www.mairie-estezargues.fr rubrique Accueil de Loisirs/NAP

COMITE

LOU PELAOU



DEFILE DE CAISSES A SAVON

A l'occasion de notre fête de village, nous organisons un défilé de caisses à savon le 17 juillet à 11h30. Les prix seront remis à 18h.

Inscription gratuite. Autorisation parentale obligatoire.

AGENDA

- | | |
|---|--|
| Mercredi 6 juillet : | Ouverture du centre aéré « Le Robinier » |
| Samedi 16 et dimanche 17 juillet : | Fête votive |
| Vendredi 22 juillet : | Inauguration à 11h15 et Exposition sur le thème de la vigne et du vin, salle du Forgeron jusqu'au dimanche 24 juillet |
| Vendredi 22 juillet : | Les Escapades de Signargues à Estézargues |
| Vendredi 29 juillet : | Fermeture du centre aéré « le Robinier » |
| Dimanche 28 août : | Commémoration organisée par la commune de Rochefort du Gard en l'honneur des soldats américains tombés sur la commune en août 1944 (17h00 devant la Mairie et 17h30 au Monument aux morts |
| Jeudi 1er septembre : | Rentrée scolaire pour tous |

LES ASSOCIATIONS

LOU PELAOU

Le comité « Lou Pelaou, » remercie tous les musiciens venus fêter notre première fête de musique, Alphanota, Hey bobby, Xavier Underscober, Vous avez fait une superbe prestation !

Merci à La Mairie pour son soutien. Malgré le mauvais temps nous vous remercions tous d'être venus partager ce moment convivial avec nous. En espérant pouvoir réitérer cette expérience sans la pluie cette fois et sur notre place de village.

Les 16 et 17 juillet aura lieu la fête du village (cf programme page suivante). Nous vous rappelons que le défilé de caisses à savon est ouvert à TOUS, grands et moins grands alors nous espérons que vous êtes prêts ! **Pensez à réserver votre repas avant le 13 juillet.**

Cette année nous tenions à faire revenir une ancienne tradition du village.... "Les taureaux" Mais tenions à rappeler que par mesure de sécurité, **les enfants sont sous la responsabilité des parents.**

Nous vous souhaitons un bon été et rendez-vous au 16 et 17 juillet! "



ASSOCIATION « L'ENVERS DES TOILES »

L'Association l'Envers des Toiles propose un nouveau stage d'Art dans l'atelier du Presbytère du lundi 18 juillet au mercredi 20 juillet de 9h30 à 16h00 — Accueil à partir de 9h15.

Stage de dessin - techniques multiples - jeux graphiques - repérage des proportions - ouverture du regard - dessiner grâce au cerveau droit

Intervenante : Françoise BOUCHET (artiste peintre—formatrice— intervenante TAP)

Public concerné: pré-ados/ados de 9/10 ans à 14 ans Prix du stage: 75 € fournitures comprises

Repas: chaque enfant apporte son repas froid

Une tenue adaptée aux risques de tâches éventuelles est fortement conseillée.

Le stage aura lieu à partir d'un minimum de 4 participants

Contact: Françoise 06 99 13 28 07

ESTEZARGUES EN FETE

LOU PELAOU

Samedi 16 juillet

- 10h00** Concours de boules enfants
*inscription gratuite / lot à gagner
Concours de belote
*10€ par équipe constituée / 30€ + les mises
- 11h30** **Abrivado - Manade des Orgonens**
- 15h00** Concours de boules
*10€ par équipe constituée / 80€ + les miss
- 18h30** **Bandido - Manade des Orgonens**
- 20h30** Repas préparé et servi par « Augustin traiteur »
Concert animé par DUO DJONGO et ALPHANOTA

MENU

Grand Aioli
Assiette de fromages Affinés
et salade de Mesclun
Brioche Tropézienne
Café, Vin, Pain

23€ - adultes
20€ -enfants de moins de 15 ans

RESERVATION
avant le 13 juillet
06-26-46-20-40

Dimanche 17 juillet

- 10h00** Concours de belote
*10€ par équipe constituée / 30€ + les mises
- 11h30** **Défilé de caisses à savon**
- 15h00** Concours de boules, nombre d'équipes limité.
*10€ par équipe constituée / 80€ + les mises
- 18h00** **Apéritif et remise des prix du défilé**
- 20h00** Bal avec Disc-Jockey

Les informations communales



EXPOSITION THEMATIQUE SUR LA VIGNE ET LE VIN

A l'occasion des Escapades de Signargues qui auront lieu sur la commune le vendredi 22 juillet 2016, un timbre-poste spécial représentant la fontaine et le lavoir sera mis en vente. Un cachet temporaire illustré sera disponible pour oblitérer le courrier.



La Mairie organisera avec le concours de l'A.B.C.D.E. (Association des Béotiens Collectionneurs de Domazan et des Environs), une exposition philatélique et cartophile dans la salle du Forgeron de la Paix.

Pour cette occasion nous invitons tous les habitants et au-delà toutes les personnes philatélistes ou pas à participer en venant exposer leurs timbres sur le thème de la vigne et du vin.

Nous sommes également à la recherche de cartes postales ou photos représentant le village au fil du temps.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la Mairie le plus tôt possible afin d'organiser au mieux cette exposition sur notre village .

D'avance merci de votre participation

Les informations communales



Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française doivent se faire recenser en mairie entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Si le jeune ne s'est pas fait recenser dans les délais, il a jusqu'à ses 25 ans pour régulariser sa situation.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans, ensuite le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP...).

Opération
Tranquillité
Vacances 2016 :
Gendarmerie et police
intercommunale :

Signalez votre départ en vacances auprès de la gendarmerie pour surveillance plus particulière de votre domicile.



Les informations communales

CANICULE - FORTES CHALEURS



Les personnes isolées, fragiles, ou dépendantes peuvent s'inscrire sur le registre communal.

LES POUVOIRS PUBLICS RAPPELLENT LES CONSEILS SIMPLES À ADOPTER PAR TOUS, MAIS SURTOUT PAR LES PERSONNES FRAGILES LES PLUS À RISQUES (PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS, PERSONNES HANDICAPÉES, DÉPENDANTES OU MALADES, FEMMES ENCEINTES, NOURRISSONS...) AFIN DE LUTTER AU MIEUX CONTRE LES CONSÉQUENCES DE LA CHALEUR .

- **Buvez régulièrement de l'eau ;**
- **Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;**
- **Rafrâchissez-vous** et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (au moins le visage et les avants bras, avec des serviettes humides par exemple);
- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- **Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais** si ce n'est pas possible chez vous (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- **Evitez les efforts physiques ;**
- **Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles** à vos proches et, dès que nécessaire, **osez demander de l'aide ;**
- **Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer.**

LES PERSONNES FRAGILES PEUVENT AVEC LEUR ENTOURAGE :

- **Prévoir le matériel** nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur, climatiseur....

Les informations communales

BILAN DU PASSAGE A LA TNT



Selon la dernière étude Médiamétrie réalisée après le 5 avril 2016 pour le compte de l'Agence nationale des fréquences (ANFR), **90 % des foyers recevant la télévision par une antenne râteau ont vécu le passage à la TNT HD sans difficultés.** Préparés à ce changement par la campagne d'information nationale de l'ANFR, ils ont considéré que ce passage était une bonne chose, notamment du fait de la meilleure qualité d'image et de l'arrivée de nouvelles chaînes en HD, jusqu'alors non reçues.

Néanmoins, quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5 avril 2016. L'Etat a mis en place **une aide à la réception** versée par l'ANFR et destinée à ces personnes, qui doivent adapter leur antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif (satellite, ADSL, fibre optique ou câble) pour rétablir la réception des chaînes de télévision qu'ils auraient perdues.

Le montant maximal de l'aide (une seule par foyer fiscal) pour les **résidences principales uniquement en réception exclusive hertzienne** est de :

- **120 EUR** pour une **adaptation ou réorientation de leur antenne râteau,**
- **250 EUR** pour un **changement de mode de réception.**

Pour les **habitations collectives**, ce montant maximum est de **500 EUR.**

Elle est accordée sans conditions de ressources, mais toutes les demandes d'aide doivent impérativement être justifiées par **une attestation d'antenniste et la facture des travaux entrepris.**

Les particuliers peuvent demander l'aide à la réception sur le site www.recevoirlatnt.fr, à la rubrique " les aides de l'Etat " s'ils disposent d'un accès internet. Ils pourront ainsi initier eux-mêmes leur demande 7 jours/7 et 24h/24.

Les conseillers du centre d'appel de l'ANFR traitent également les demandes par téléphone. Ils sont joignables au 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (appel non surtaxé).



Les informations inter-communales



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD

Tous à la plage!

Bus de la mer

1€

DU 5 JUILLET AU 25 AOÛT

Le Grau du Roi

Du 5 juillet au 25 août, le bus de la mer vous permet d'aller à la plage pour seulement 1 euro. Inscriptions dans votre mairie. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent être munis d'une autorisation parentale.



**PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES JOURS ET LES HORAIRES :
WWW.CC-PONTDUGARD.FR OU 04 66 37 67 67**

Jour de passage	Commune	Nombre de places	Arrêt	Horaire départ	Horaire retour
Jeudi 7 juillet	Estézargues	14	Place de la Mairie	8h30	19h00
Vendredi 15 juillet	Estézargues	14	Place de la Mairie	8h30	19h00
Jeudi 21 juillet	Estézargues	14	Place de la Mairie	8h30	19h00
Jeudi 28 juillet	Estézargues	14	Place de la Mairie	8h30	19h00
Jeudi 4 août	Estézargues	14	Place de la Mairie	8h30	19h00
Jeudi 11 août	Estézargues	14	Place de la Mairie	8h30	19h00
Jeudi 18 août	Estézargues	14	Place de la Mairie	8h30	19h00
Jeudi 25 août	Estézargues	14	Place de la Mairie	8h30	19h00



Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Fax : 04.66.57.10.80

Courriel :

estezargues.mairie@orange.fr

Site :

www.mairie-estezargues.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi :

Fermé au public le matin

14h00 – 18h30

Le mardi :

8h30 – 12h

14h00 – 17h30

Le mercredi :

8h30 – 12h30

Fermé l'après-midi

Le jeudi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Le vendredi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Permanences de Madame le Maire :

Le mardi de 10h à 12h
et le vendredi matin sur rendez-vous.

Au mois d'août sur rendez-vous uniquement

***En cas d'urgence vous pouvez appeler
Madame Martine LAGUERIE, Maire,
au 06 09 81 34 77***

ou Monsieur Bernard MAGGI,

1er adjoint au 06-22-48-73-82

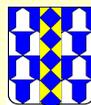
ou Monsieur Didier CATUOGNO,

2ème adjoint au 06-15-65-74-28



**FERMETURE DU
SECRETARIAT DE MAIRIE**

DU LUNDI 8 AU VENDREDI 26 AOUT 2016



**Bibliothèque
Horaires d'ouverture**

L u n d i d e 1 6 h 3 0 à 1 7 h 3 0

M a r d i d e 1 7 h 3 0 à 1 9 h 0 0

J e u d i d e 1 6 h 3 0 à 1 7 h 3 0

V e n d r e d i 1 6 h 3 0 à 1 7 h 3 0

JUILLET/AOÛT
J e u d i d e 1 7 h 0 0 à 1 9 h 0 0

Directeur de publication:

Madame Martine LAGUERIE

Rédaction / Réalisation:

exemplaires

Monsieur Didier CATUOGNO



Papier recyclé

Photographies

Impressions en mairie: 270